



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 24 AOÛT 2022, À 16:45 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Monsieur Martin Dulac	Président et Délégué de la Municipalité de McMasterville
Madame Maud Allaire	Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Monsieur Luc Ricard	Délégué substitut de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Madame Brigitte Collin	Déléguée substitut de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière

Était absente :

Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe
------------------------------	--------------------

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux du Conseil d'Administration lors des séances tenues les :

3.1 22 juin 2022
3.2 30 juin 2022



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les :
 - 4.1 8 juin 2022
 - 4.2 15 juin 2022
 - 4.3 13 juillet 2022
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Projet modification de politique en matière de prévention et de gestion du harcèlement psychologique et sexuel et de traitement des plaintes – Recommandation au CE
 - 5.2 Projet code de civilité au travail – Recommandation au CE
 - 5.3 Motion de félicitations – Intervention de policières ayant permis le sauvetage d'un enfant
 - 5.4 Autorisation de signature – Contrat
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Protocole d'entente avec le Ministre de la Sécurité Publique pour la modification du système de gestion des données policières de son corps de police – Autorisation de signature
 - 6.2 Achat de dix (10) véhicules Ford Interceptor
 - 6.3 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques – Adoption;
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance – Aucune correspondance
 - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.3 Tableau trimestriel comparatif 2021-2022
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 : 45 heures.

POINT 2 **RÉSOLUTION**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité en y ajoutant les points suivants :

- 9.1 Remerciement Saint-Mathieu-de-Beloil
- 9.2 Remerciement - Contrecoeur;
- 9.3 Conseiller en communication - Ville de Sainte-Julie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2434



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-22-2435

POINT 3

RÉSOLUTION

Adoption des procès-verbaux du Conseil d'Administration lors des séances tenues les 22 juin 2022 et 30 juin 2022

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 22 juin 2022 et de la séance spéciale du 30 juin 2022;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 22 juin 2022 et la séance spéciale tenue le 30 juin 2022 par le Conseil d'Administration soient et sont approuvés tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2436

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les 8 juin 2022, 15 juin 2022 et 13 juillet 2020

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie des procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif des 8 juin 2022, 15 juin 2022 et 13 juillet 2022;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte des procès-verbaux du Comité Exécutif des 8 juin 2022, 15 juin 2022 et 13 juillet 2022;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors des réunions des 8 juin 2022, 15 juin 2022 et 13 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 5 **RESSOURCES HUMAINES – RÉOLUTIONS**

CA-22-2437

POINT 5.1 **RÉSOLUTION**

Projet modifications de politique en matière de prévention et de gestion du harcèlement psychologique et sexuel et de traitement des plaintes – Recommandation du CE

ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter des modifications à la politique qui encadre la gestion du harcèlement psychologique et sexuel;

ATTENDU le projet comportant les modifications de politique en matière de prévention et de gestion du harcèlement psychologique et sexuel et de traitement des plaintes déposé ce jour;

ATTENDU les discussions tenues;

ATTENDU la résolution CE-22-3698 adoptée le 17 août 2022 par le Comité Exécutif de la Régie recommandant l'adoption des modifications à cette politique;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER les modifications à la politique en matière de prévention et de gestion du harcèlement psychologique et sexuel et de traitement des plaintes de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2438

POINT 5.2 **RÉSOLUTION**

Projet code de civilité au travail – Recommandation du CE

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter un code de civilité au travail qui affirme l'engagement de la Régie en faveur de la civilité, du respect et de relations interpersonnelles respectueuses au travail;

ATTENDU le projet de Code de civilité au travail déposé ce jour;

ATTENDU les discussions tenues;

ATTENDU la résolution CE-22-3699 adoptée le 17 août 2022 par le Comité Exécutif de la Régie recommandant l'adoption de cette politique;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Code de civilité au travail de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2439

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Motion de félicitations – Intervention de policières ayant permis le sauvetage d'un enfant

ATTENDU les informations données, séance tenante, par le directeur Marco Carrier, sur une intervention policière effectuée le 13 juin 2022 dans la ville de Varennes par deux de nos policières Olivia Leblanc et Mary Jane Carmichael.

ATTENDU que l'intervention rapide et concertée des deux policières a permis de sauver la vie d'un bambin qui était en arrêt cardio-respiratoire.

ATTENDU que des manœuvres ont été pratiquées sur l'enfant pendant plus de 7 minutes

ATTENDU que l'intervention a fait l'objet d'une couverture médiatique dans les médias locaux.

ATTENDU qu'il y a lieu de féliciter les agents Leblanc et Carmichael qui, par leur professionnalisme et leur sang-froid, ont traité de manière exceptionnelle un appel impliquant la vie d'un enfant ainsi que l'état angoissé de la mère.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Brigitte Collin

APPUYÉ PAR Tous les membres du Conseil d'Administration

ET RÉSOLU :

DE FÉLICITER l'agent Olivia Leblanc et Mary Jade Carmichael, pour leur intervention et leurs actions exceptionnelles sur cet appel;

DE Leur TÉMOIGNER la fierté des membres du Conseil d'Administration pour cette délicate intervention;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2440

POINT 5.4

RÉSOLUTION

Autorisation de signature – Contrat

ATTENDU l'absence temporaire de la secrétaire-trésorière à partir de septembre 2022;

ATTENDU QU'il y a lieu de pourvoir le poste de secrétaire-trésorière pendant son absence;

ATTENDU les représentations et discussions tenues;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU l'offre de service soumis par la Firme Réseau Conseil des Sages Montérégie inc. afin de pourvoir au remplacement de la secrétaire-trésorière;

ATTENDU QUE la ressource professionnelle pour pourvoir le poste temporairement sera Madame Chantal Lemieux;

ATTENDU QUE la Firme Réseau Conseil des Sages Montérégie inc. et la RÉGIE conviennent de conclure une entente concernant le remplacement temporaire du poste de secrétaire-trésorière;

ATTENDU l'offre de services professionnels soumise;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER les conditions de l'offre de services professionnels relatives au remplacement temporaire de la secrétaire-trésorière par madame Chantal Lemieux;

D'AUTORISER le Directeur de police, Marco Carrier, à signer l'original de l'offre de services professionnels tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6 **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS**

POINT 6.1 **RÉSOLUTION**

Protocole d'entente avec la Ministre de la Sécurité Publique pour la modification du système de gestion des données policières de son corps de police – Autorisation de signature

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a, dans le plan budgétaire 2021-2022, annoncé son intention d'entreprendre une réforme du modèle policier afin, notamment, de favoriser le développement de pratiques exemplaires en matière policière, de mieux orienter les politiques publiques et de combattre le profilage racial, tout en assurant la représentativité des communautés ethnoculturelles au sein des corps policiers;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique (MSP) a le 20 août 2020, rendu publique la pratique policière 2.1.7 Interpellation policière afin de mieux encadrer cette activité policière.

ATTENDUE QUE le MSP a élaboré, en collaboration avec les corps de police, un cadre de collecte de données systématique concernant les interpellations policières afin d'être en mesure de rendre compte de la pratique policière précédemment mentionnée, répondant ainsi à la recommandation 133 du rapport final du Comité sur la Réalité policière au Québec : modernité, confiance, efficacité;

CA-22-2441



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE la mise en œuvre d'un cadre de collecte systématique de données concernant les interpellations policières nécessite la modification du système de gestion des données policières du service de police.

ATTENDU QUE le MSP désire soutenir le service de police dans le changement occasionné par le déploiement de la collecte de données sur les interpellations policières;

ATTENDU QUE la MINISTRE et la RÉGIE conviennent de conclure une entente concernant l'octroi d'une subvention forfaitaire pour la modification du système de gestion des données policières du service de police afin de permettre la collecte de donnée sur les interpellations policières et établissant les conditions et modalités du versement.

ATTENDU le protocole d'entente soumis;

ATTENDU les représentations faites par le Directeur de Police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER les conditions du projet d'entente relative aux modalités de versement de subventions à la Régie pour la modification du système de gestion des données policières de son corps de police afin de soutenir la collecte de données concernant les interpellations policières pour les exercices financiers 2021-2023;

D'AUTORISER le Directeur de police, Marco Carrier, à signer l'original du protocole d'entente conformément au libellé du texte remis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.2

RÉSOLUTION

Achat de dix (10) véhicules Ford Interceptor 2022

ATTENDU que la résolution CE-21-3563 mandatant le Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec pour l'achat de véhicules légers (mandat 2021 0699-01);

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a signé une fiche d'engagement pour l'achat de dix (10) véhicules de patrouilles neufs Ford Interceptor utilitaire TI 2022 avec le Centre d'approvisionnements du Québec en date du 30 août 2021;

ATTENDU que le fournisseur du Centre d'approvisionnements gouvernementales du Québec est « Ford du Canada limitée » à Oakville en Ontario;

ATTENDU le rapport de Madame Josée Lacoste, Acheteuse, recommandant d'octroyer le contrat à « Ford du Canada limitée » pour l'achat desdits véhicules;

ATTENDU la résolution CA-22-2368 empruntant au fonds de roulement pour le programme d'immobilisations 2022;

CA-22-2442



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à « *Ford du Canada limitée* » le contrat pour l'achat de dix (10) véhicules neufs Ford Interceptor utilitaire TI 2022, pour un prix total de 440 135.00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière, Nathalie Guérin, ou, en son absence, la Responsable de la Trésorerie, Caroline Vigneault, à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2443

POINT 6.3

RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.3 a), b) et c);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 2 894 041,64 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES – ADOPTION

POINT 8

DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1

CORRESPONDANCE – AUCUNE CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été déposée

POINT 8.2

TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 8.3 **TABLEAU TRIMESTRIEL COMPARATIF 2021-2022**

Il est procédé au dépôt du tableau trimestriel comparatif 2021-2022.

POINT 8.4 **ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2021**

La Secrétaire-Trésorière commente la documentation déposée pour les premiers cinq (5) mois de l'année. Elle mentionne que le manque de policiers temporaires impactera le budget de la Régie au cours des mois d'été.

POINT 9 **VARIA**

POINT 9.1 **REMERCIEMENTS – SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL**

Monsieur Teasdeal tient à remercier les policiers qui ont accueilli les enfants dans leur auto de patrouille lors de la Fête de la Famille. Cette activité a été fort appréciée.

POINT 9.2 **REMERCIEMENT – CONTRECOEUR**

Madame Allaire tient aussi à remercier les policiers de leurs présences lors d'un événement qui a accueilli 5000 personnes

POINT 9.3 **CONSEILLER EN COMMUNICATION – VILLE DE SAINTE-JULIE**

Monsieur Lemay demande si c'est possible de prévoir l'embauche d'un conseiller en communication. La Secrétaire-trésorière explique que le budget prévoit déjà l'embauche d'une personne en 2022. La direction est à prévoir à quel endroit sera installé cette nouvelle personne. Des démarches pour des locaux supplémentaires sont en cours.

POINT 10 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

POINT 11 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



CHANTAL LEMIEUX
Secrétaire-Trésorière par intérim



MARTIN DULAC
Président

CA-22-2444